

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Partenaire Réassurance Europe Limitée (autre nom utilisé par Partner Reinsurance Europe Limited)

Avis d'émission de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a émis, en date du 5 juillet 2010, un permis d'assureur à Partenaire Réassurance Europe Limitée, l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes:

- Assurance automobile*
- Assurance aviation*
- Assurance de biens*
- Assurance des chaudières et des machines*
- Assurance cautionnement*
- Assurance crédit*
- Assurance contre le détournement*
- Assurance grêle*
- Assurance contre l'incendie*
- Assurance de responsabilité*
- Assurance maritime*

* Les activités sont limitées à la réassurance

Le représentant principal au Québec est Monsieur Carol Desbiens de PartnerRe, dont l'établissement d'affaires est situé au 1800, McGill College, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 3J6.

Le siège de l'assureur est situé au 160 Shelbourne Road, 5th Floor, Block 1, The Oval, Dublin 4, Ireland.

Fait le 5 juillet 2010

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers